ISSN : 0294 - 4693

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

D-P 16-3-84422033

Grandes cultures

PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE

ABONNEMENT ANNUEL 92 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, ROUTE DE LA FORET BIARD - 86 000 POITIERS TEL (49) 58 39 02

BULLETIN N° 44 (3/84) du 2 MARS 1984

CAMPAGNOLS DES CHAMPS : QUELS RISQUES ?

Du 4 au 11 Mars, à PARIS, Porte de Versailles

Le SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX attend votre visite au SALON de l'AGRICULTURE

BAT 22, Allée K

Section Ministère de l'Agriculture

Stand Direction de la Qualité

. Une information vous sera proposée sur le thème :

. Notre souci : Vous informer

. Nos moyens : La télématique, les radios rurales, les répondeurs téléphoniques ... et les bulletins d'Avertissements Agricoles.

COLZA

CHARANCON de la TIGE : les premières captures ont eu lieu à BRIE (16) (20/2) et BIARD (86) (21/2). Depuis le froid a stoppé toute activité. Dès le premier réchauffement il conviendra de surveiller attentivement les cuvettes et les cultures.

RECTIFICATIF

Les produits CYMBUSH et KAFIL SUPER ont reçu une autorisation de vente sur CHARANCON DE LA TIGE et non sur CHARANCON DES SILIQUES.

.../...

P. 4

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes — Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET — Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1664 A.D.

TOUTES CULTURES : CAMPAGNOL DES CHAMPS

Dans la majorité des secteurs piégés, les animaux capturés en Décembre et Janvier sont jeunes (les individus de moins de 60 jours représentent 75 % de la population totale); favorisée par un automne ensoleillé, la reproduction a donc été relativement élevée en Octobre et Novembre. Les populations sont toutefois plus âgées sur la bordure maritime de la Région, en particulier dans les secteurs de Surgères, Marans, Saint-Agnant, Usseau (à peine un tiers de la population a moins de 60 jours).

Si l'ensoleillement de Décembre s'est avéré favorable à la reproduction, il n'en a pas été de même des pluies survenues en Janvier. Les températures douces du début d'année ont toutefois permis un maintien de la reproduction pendant les mois de Décembre et Janvier. Situation largement confirmée par les piégeages effectués fin Février, puisque les indices de reproduction sont en notable augmentation (principalement pour les individus mâles : plus de 80 %).

SECTEURS A RISQUES DE DEGATS IMPORTANTS

- THOUARS-AIRVAULT : (79)

(Thouars, Pas-de-Jeu, Saint-Jouin-de-Marnes, Availles Thouarsais)

Les campagnols sont présents sur l'ensemble du secteur : les densités de population sont particulièrement importantes au niveau des cultures dérobées, des refuges et surtout des prairies; dans les céréales, les pénétrations observées sont loin d'être négligeables.

- ARCHIGNY : (86)

(Archigny, Leigné-les-Bois, Chenevelles, Monthoiron, Pleumartin)

Importantes populations dans les prairies (naturelles et artificielles) et les refuges; les individus capturés sont dans l'ensemble jeunes (80 % ont moins de 60 jours). Aucune pénétration n'a été constatée dans les semis d'automne (blé, orge, colza) mais des risques importants existent cependant à proximité des parcelles infestées.

SECTEURS A RISQUES MOYENS

- LEZAY-CHAUNAY (79-86)

(Vançais, Lezay, Sauzé-Vaussais, Limalonges, Blanzay, Rom)

Les piègeages de mi-Décembre ont permis d'observer de nombreux campagnols: surtout dans les refuges, mais également dans les prairies, les colzas et les choux fourragers. Des pénétrations assez élevées ont été remarquées dans les blés (principalement du côté de Blanzay, Rom et Vanzay).

- RUFFEC (16)

(La Faye, Courcôme, Tuzie, Villegats, Salles de Villefagnan, Lonnes, Chenon)

Infestations importantes dans les refuges et les prairies, moindres dans les prairies naturelles. Se méfier cependant des pénétrations observées dans les semis d'automne.

.../...

• SAINT AMAND-de-BOIXE (16)

(Vars, Vouharte, Xambes, La Chapelle, Genac, Coulonges)

La situation est proche de celle observée sur le secteur précédent, avec toutefois une colonisation très inférieure au niveau des prairies. Il convient de faire particulièrement attention à certains semis d'automne (existence de petits foyers d'infestation).

• BRIOUX-COUTURE (17-79)

(Séligné, Brioux, La Bataille, Couture d'Argenson, Ensigné).

Les pénétrations dans les semis d'automne sont relativement faibles. Surveiller attentivement les prairies et les refuges où des densités de population notables ont été remarquées (particulièrement près des Communes de Séligné et de Loubillé).

• SAINT AGNANT (17)

ET (Saint Agnant, Saint Nazaire-sur-Charente, Brouage)

• MARANS (17)

(Dompierre-sur-Mer, Saint Sauveur, Courçon, Andilly, Sainte-Soulle)

Dans l'ensemble, infestations moyennes au niveau des prairies, des refuges et des cultures dérobées. Un danger existe cependant au printemps sur les cultures dérobées : quelques pénétrations importantes ont déjà été constatées.

AUTRES SECTEURS

• SURGERES (17)

(Saint-Félix, Doeil-sur-le-Mignon, Thorigny, Saint Pierre d'Amilly)

• LUSIGNAN (79-86)

(Lusignan, Rouillé, Thorigné, Rom, Mirebazin).

• AIFFRES-CHIZE (17)

(Aiffres, Celles-sur-Belle, Chizé, Fors)

• BEAUVOIR-COIVERT (17-79)

(Marigny, Beauvoir, Dampierre-sur-Boutonne, Coivert, Villeneuve-la-Comtesse, La Charrière)

• USSEAU (79)

(Mauzé, Epannes, Prin, Deyrançon, La Foye-Montjault, Usseau)

• VILLIERS-ECHIRE (79)

(Coulonges-sur-l'Autize, Faye-sur-Ardin, Cherveux, Niort, Villiers-en-Plaine)



- GENCAY-SAUZE-VAUSSAIS (79-86)

  (Vanzay, Caunay, Sauzé-Vaussais, Saint-Saviol, Blanzay, Brux)

- AULNAY (17)

  (Dampierre-sur-Boutonne, Néré, Chives, Saleignes, La Villedieu)

Dans tous ces secteurs, les densités de populations, observées au cours des piégeages de Décembre et Janvier, sont peu élevées. Des dégâts sont toutefois à craindre dans les parcelles situées en bordure des refuges, des bermes ou des prairies infestées : il convient donc d'exercer une surveillance particulière dans ces cas-là.

Dans les secteurs à RISQUES IMPORTANTS (dangers de pullulation généralisés) et dans les secteurs à RISQUES MOYENS (dangers de pullulation localisés)	SURVEILLEZ attentivement. INTERVENEZ rapidement si cela s'avère nécessaire
Pour les AUTRES SECTEURS (peu ou pas de risques)	Restez toutefois vigilants.

Imprimé à la Station le 2 MARS 1984

Précédente Note : Bulletin N° 43 du 22.2.84